



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **SECO EXPERT s.a.**, au nom et pour le compte de la société **SOLA s.à.r.l.** a introduit une demande relative à la réalisation d'un chantier d'excavation et de terrassements en vue de la construction de deux immeubles à utilisation mixte à Bertrange, 13-15 A Laangert.

Bertrange, le 3 juin 2026



Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la réalisation d'un chantier d'excavation et de terrassements en vue de la construction de deux immeubles à utilisation mixte à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 3 juin 2026.

Bertrange, le 3 juin 2026



Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire